



Lille, le 19 avril 2005

Monsieur Dominique BAUDIS
Président
Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
Tour Mirabeau
39-43 quai André Citroën
75739 PARIS Cedex 15

Monsieur le Président,

Depuis le jeudi 31 mars 2005, la **Télévision Numérique Terrestre** est une **réalité nouvelle et essentielle** dans le « Paysage Audiovisuel Français » : soyez certain que les téléspectateurs de tous âges et de toutes conditions sont ravis de la première étape qui vient ainsi d'être franchie.

Soyez convaincu également qu'au-delà du légitime débat sur le contenu des programmes désormais offerts, l'ensemble de nos concitoyens et de leurs élus commence à percevoir les **enjeux considérables** de ce nouveau mode de diffusion.

En effet, ceux-ci sont nombreux : à la fois économiques, sociaux, culturels, éducatifs et bien sûr de l'ordre des loisirs et du divertissement. Ces enjeux sont d'autant plus importants qu'ils concernent notre **collectivité nationale** et **l'ensemble des territoires** qui sont et font la France.

Créé en 1987 par **Pierre MAUROY**, Ancien Premier Ministre et alors Maire de Lille, avec l'ensemble des grandes institutions publiques, économiques et sociales du Nord-Pas de Calais et de la Belgique proche, **RAFHAEL** (Réseau des Agglomérations de Flandre, du Hainaut, de l'Artois Et du Littoral) a pour objet de défendre nos territoires dans un souci constant de **promotion de l'intérêt général**. C'est ainsi que fût engagé et gagné le « combat » pour le passage (et les arrêts) du TGV Nord Européen dans le Nord-Pas de Calais. C'est ainsi, également que nous avons toujours été attentifs à d'autres grands sujets comme **l'audiovisuel en région**.

En mars 2002, nous avons entendu le Directeur Régional de France 3 Nord-Pas de Calais Picardie sur les grands enjeux de la TNT en région. Et nous avons bien compris, pour reprendre ses propres mots, qu'elle consistait en une « **véritable révolution** », y compris pour l'ensemble des territoires français. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons engagé les travaux qui devaient aboutir à l'édition, en juillet 2004, d'un opuscule présentant « une photographie » des télévisions de proximité dans le Nord-Pas de Calais et la Belgique transfrontalière. J'ai d'ailleurs eu l'honneur de vous transmettre ce document par un courrier en date du 15 décembre 2004. A ce titre, je tiens tout particulièrement à vous remercier de l'intérêt que vous y avez trouvé comme l'a témoigné votre lettre en date du 5 janvier 2005.

A l'heure du lancement de la TNT, je tiens à vous faire part d'un triple sentiment partagé sur ce dossier :

- une **satisfaction** tout d'abord : le Nord-Pas de Calais n'a pas été oublié puisque la métropole lilloise a été équipée des émetteurs en même temps qu'un grand nombre d'autres métropoles régionales,
- une **inquiétude** ensuite : le tableau diffusé sur le site Internet de TDF (cf. annexe) montre que le boulonnais ne sera desservi par la TNT qu'en 2006. D'autres territoires ne savent toujours pas, précisément, quand ils pourront imaginer être, à leur tour, desservis (Dunkerque, Maubeuge, Valenciennes courant 2007...) d'où un troisième sentiment,
- celui de **malaise** voire de **mécontentement** chez beaucoup de téléspectateurs et de leurs représentants élus dans les villes et les intercommunalités. Autrement dit, la TNT ne concerne aujourd'hui qu'un quart des habitants du Nord-Pas de Calais : **trois quarts en sont exclus**. Vous comprendrez le risque de frustration chez bon nombre de nos concitoyens et plus spécialement pour ceux pour qui, la télévision est le seul outil d'ouverture sur le monde.

Je sais que **vous connaissez parfaitement le rôle, le poids et l'influence de la télévision dans beaucoup de foyers** et, en particulier, chez les plus modestes. La « fracture sociale » si souvent évoquée à tous les niveaux, se renforcerait-elle d'une « aggravation géographique » dans les régions elles-mêmes ? Je ne peux le penser. Je ne peux l'imaginer. Nous ne pouvons l'accepter.

Sans doute évoquera-t-on des raisons techniques, économiques ou financières. Je peux les comprendre si les **délais de la généralisation de la TNT** sont acceptables et raisonnables. Mais il serait anormal et inadmissible que cette généralisation soit reportée à des temps plus lointains voire indéterminés ou imprécis.

Voilà près de sept ans que le dossier de la TNT est en chantier. L'affaire était urgente, disait-on pour enrichir notre « Paysage Audiovisuel ». La proximité avec la Belgique, nous a montré et nous montre encore combien ce pays a su faire preuve, depuis plus de vingt ans, d'**intelligence** et de **dynamisme** en faveur de l'audiovisuel. Et cette donne est particulièrement vraie pour le développement des télévisions de proximité. A ce titre comme en a témoigné notre document réalisé en 2004, nous croyons dans les talents et les initiatives actuelles et prochaines de nos territoires.

C'est la raison pour laquelle, j'ai l'honneur de vous demander d'**envisager la généralisation rapide de l'indispensable couverture de la TNT sur l'ensemble du territoire régional et national**.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel DELEBARRE
Ancien Ministre d'Etat
Député-Maire de Dunkerque
Président du Réseau RAFHAEL